



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome VI (1854)**

*Siam*, village de l'arrondissement de Poligny ; canton, perception et bureau de poste de Champagnole ; succursale ; à 6 km de Champagnole, 31 d'Arbois, 31 de Poligny et 39 de Lons-le-Saunier.  
Altitude : 532<sup>m</sup>.

Le territoire est limité au nord par Sirod et Bourg-de-Sirod, au sud par la Chaux-des-Crotenay, à l'est par Crans et Sirod et à l'ouest par le Vaudioux, Cize et Champagnole. Les Forges et la Grange d'Aufferin font partie de la commune.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 18, de Champagnole aux Planches ; par les chemins vicinaux tirant au Bourg-de-Sirod, à la Billaude et à la route impériale n° 5 ; par la rivière d'Ain et ses canaux de dérivation, la Sène, la Lemme, le ruisseau Essart-Euvrard et plusieurs biefs sans dénomination.

Le village est situé au fond d'une gorge en forme d'entonnoir entre la rive droite de la Sène et la rive gauche de l'Ain. Les maisons sont groupées, construites en pierre et couvertes en ancelles ou tavaillons, sauf quelques-unes qui ont des toitures en tuiles.

Population : en 1790, 206 habitants ; en 1846, 352 ; en 1851, 360, dont 184 hommes et 176 femmes ; population spécifique par km carré, 32 habitants ; 38 maisons, savoir : à Syam, 26 ; aux Forges, 8, et à la Grange d'Aufferin, 1 ; 93 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocable : saint Sébastien. Pairie de Sirod.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 7101 à 7107, 3 E 3900, 3 E 8640 et 8641, 3 E 9634 et 9635 et 3 E 13772. Tables décennales : 3 E 1132 à 1140.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1078 et 1079, 2 Mi 1193, 2 Mi 2204 et 2205, 5 Mi 2 et 5 Mi 1183.

Les habitants n'émigrent pas.

Cadastre : exécuté en 1832 : surface territoriale, 689<sup>h</sup> 62<sup>a</sup> divisés en 943 parcelles que possèdent 70 propriétaires, dont 14 forains ; surface imposable, 665<sup>h</sup>, savoir : 283 en bois-taillis et bois-sapins, 128 en friches et broussailles, 103 en terres labourables, 88 en prés, 60 en parcours, 2<sup>h</sup> 32<sup>a</sup> en sol et aisances de bâtiments et 1<sup>h</sup> 18<sup>a</sup> en jardins, d'un revenu cadastral de 7.238 fr. ; contributions directes en principal, 2.373 fr.

Le sol, partie en plaine et partie en montagne, n'est fertile qu'en fourrages ; il produit trois à quatre fois la semence des céréales.



On y récolte peu de blé, d'orge, de méteil d'orge et d'avoine, de légumes secs, de betteraves, de carottes fourragères, de fruits, des pommes de terre, du chanvre, beaucoup de foin et de fourrages artificiels.

On importe les trois quarts des céréales et le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 23 c. pour 0/0.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des porcs, des chèvres et quelques volailles ; 33 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire des sablières, de la marne, de la pierre ordinaire à bâtir et à chaux et des carrières de marbre non exploitées.

Il y a une fromagerie dans laquelle on fabrique ann. 14.000 kg de fromages, façon Gruyère, de bonne qualité.

Les habitants fréquentent les marchés de Champagnole. Ils sont généralement laborieux et vivent facilement avec le produit de leur travail. Plusieurs s'occupent du transport du charbon de bois pour l'usage des forges, et d'autres travaillent aux forges.

Forges : Elles ont été établies par M. Jobez, en vertu d'un décret impérial du 6 septembre 1813, au confluent de la Sène et de l'Ain, en remplacement d'une usine qui existait déjà dans la même commune et de celle des Yles. Un cours d'eau tracé dans le roc sur une longueur de 216<sup>m</sup>, et donnant une chute de 5<sup>m</sup> de hauteur, les met en jeu. Les bâtiments, situés au nord-ouest du village, à une distance d'un kilomètre environ, sont complètement isolés. Ils ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'élégance et de la commodité. Cette usine se compose de quatre feux de forge pour la fabrication du fer, de deux martinets, d'un cylindre, d'un moulin et d'une scierie mécanique à deux lames. On y fabrique des fers fins en barres, des cercles et rubans, des tôles fines, des tuyaux de poêles, des verges de clouterie, des essieux de voitures, des fers cylindres de toutes formes et de toutes dimensions. 60 à 80 ouvriers, gagnant chacun, en moyenne, 1 fr. 73 c. par jour, sont continuellement occupés dans cet établissement où ils ont leur logement.

A l'usine est annexée une exploitation agricole considérable qui a l'avantage de donner de l'occupation aux ouvriers en temps de chômage et d'utiliser les bras de leurs femmes et de leurs enfants.

Les forges de Syam appartiennent à M. Alphonse Jobez, ancien député de l'assemblée constituante et ancien membre du conseil général. Elles sont régies par une société ayant pour raison sociale Jobez et Reverchon.

Le château de M. Jobez est au milieu d'un beau parc. Construit au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, il est de forme carrée, élevé de plusieurs étages et décoré à ses angles extérieurs de pilastres de l'ordre ionique. La bibliothèque renferme 10.000 volumes choisis avec le talent et l'érudition qui placent M. Jobez au premier rang de nos écrivains, de nos économistes et de nos industriels.

Indépendamment de cette habitation, se trouvent, à l'extrémité nord-ouest du parc, une maison de maître, et au sud-est un bâtiment-modèle pour l'exploitation de l'établissement agricole. On y remarque un bœuf, une vache et un veau du Thibet, connus sous le nom de *yacks*, et un taureau à courte queue, d'une valeur de 20.000 fr. au moins, qui est destiné à apporter une grande amélioration à la race bovine dans le Jura.

Les patentables de Syam sont : 1 menuisier, 1 sabotier, 3 aubergistes, 1 marchand en gros de fromages secs, 1 marchand de fromages secs en demi-gros, 1 épicier et 1 marchand d'étoffes communes.

Biens communaux : une église, reconstruite en partie vers 1820, qui a coûté 23.000 fr. : M. Jobez en a donné l'emplacement et a contribué pour une forte partie à la dépense de la reconstruction ; un presbytère très convenable près de l'église ; une maison commune bâtie en 1820, ayant coûté 10.000 fr. ; elle contient la mairie, la fromagerie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 20

garçons et 12 filles ; une fontaine avec abreuvoir et un lavoir couvert, construit vers 1813 ; une place publique; un pont en pierre à deux arches et un autre pont en pierre avec tablier en bois ; un cimetière, déjà ancien, sur une éminence à l'ouest du village, et 323<sup>h</sup> 53<sup>a</sup> de bois-sapins et bois-taillis, pâtures, broussailles et terres, d'un revenu cadastral de 1.587 fr.



Bois communaux : 180<sup>h</sup> 35<sup>a</sup> de bois-taillis ; coupe annuelle, 4<sup>h</sup> 80<sup>a</sup> ; 20<sup>h</sup> de bois-sapins ; coupe ann. 25 arbres.

Budget : recettes ordinaires, 2.434 fr. ; dépenses ordinaires, 2.025 fr.

Bureau de bienfaisance : M. Claude-Étienne Jobez a donné, vers 1831, un capital de 1.000 fr., dont le revenu doit être consacré à l'éducation des jeunes filles pauvres de la commune.

## NOTICE HISTORIQUE

Au nord-ouest de Syam est une colline assez élevée, appelée la montagne de Roussillon, que couronnent deux gros blocs de rocher qui semblent être tombés du ciel et prêts à se précipiter sur le village pour l'écraser. On les nomme *Pierres* ou *Château des Sarrasins*, et elles ont été certainement, comme les *Trois-Commères* de Château-Vilain, l'objet d'un culte dans les temps druidiques. On remarque avec étonnement, derrière ces blocs, des vestiges de retranchements et des traces de fossés qui indiquent des travaux militaires exécutés à une époque très reculée.

Seigneurie : Syam dépendait en toute justice de la baronnie de Château-Vilain, sauf quelques meix qui faisaient partie de la seigneurie de la Chaux-des-Crotenay. Les sujets étaient mainmortables.

Eglise : Syam était compris dans la circonscription de la paroisse de Sirod. Le sieur Jean Humbert, prêtre, y fonda, le 6 février 1695, une chapelle en l'honneur de l'immaculée Conception de Notre Dame, et s'en réserva le patronage pour lui et ses héritiers.

L'église actuelle est dédiée à saint Sébastien, dont on célèbre la fête le 20 janvier, et a été reconstruite en grande partie, en 1820, sur l'emplacement de l'ancienne chapelle. Elle se compose d'un clocher, d'une nef, d'un chœur rectangulaire et d'une sacristie. Le clocher est supporté par deux belles colonnes de l'ordre toscan en pierre de taille.

Le cimetière est placé sur un monticule au sud-ouest du village. A côté était un monument funéraire érigé à la mémoire de M. Jobez père. Ce monument, d'un style grec très pur, était décoré de colonnes imitées de celles du temple de *Pestum*. N'offrant pas toutes les conditions de durée convenables pour éterniser le souvenir de celui dont il recouvrait les cendres, il a été démoli et remplacé, en 1854, par un autre mausolée, du style ogival, qui renferme un riche sarcophage.

Curiosités naturelles : On remarque à Syam les cascades formées par les rivières d'Ain, de la Sène et de Lemme. Les bords de ces rivières sont charmants en été, et surtout ceux de l'Ain, qui, depuis Syam jusqu'au Rourg-de-Sirod, offrent une délicieuse promenade.

Dans le lieu dit au *Moulinet*, près du confluent de la Sène et de Lemme, est une fontaine intermittente qui sort de cinq à six endroits parmi des cailloux autour desquels on voit monter l'eau tout à coup, de dix à dix minutes, jusqu'à la hauteur de trois centimètres, et s'abaisser ensuite insensiblement. Lorsque la source est rendue très abondante par les pluies, les intermittences cessent.